

Image not found or type unknown



Question de pension alimentaire

Par **jennifer**, le **24/08/2009** à **16:02**

Bonjour,
Mes parents ont divorcés il y a 5 ans de cela, la garde à été accordée à ma mère et la pension lui été versée.
Il y a peu de temps pour mes études j'ai dû quitter le domicile familiale et j'aimerais savoir si j'ai droit à ma partie et si je dois faire une démarche pour que la partie me revenant me soit verser?
Merci d'avance.